

# Règlements Tires de Tracteurs

- 1- Nous voulons des conducteurs **SOBRES** sous peine de disqualification.
- 2- Les freins du tracteur doivent être fonctionnels et le chauffeur doit rester assis sur son siège du tracteur lors de la tire.
- 3- Les supports de pesées arrière devront être installés pour faciliter l'attachement de la traîne et pour toute sécurité de tous.
- 4- La barre de tire doit avoir un minimum de 8 pouces du P.T.O au bout de la barre.
- 5- LA barres de tire ne doit pas avoir de point d'attache plus haut que 22 pouces et aucun système a pivot permettant de garder la barre à 22 pouces durant la tire.
- 6- Les barres de tire modifiées doivent respecter un espace raisonnable pour le crochet de la traîne.
- 7- Deux personnes ne peuvent s'enregistrer avec le même tracteur dans une même classe sauf pour les classes Féminines.
- 8- Le même tracteur peut tirer dans deux classes différentes avec les racks à pesés sur les barres de relèvements, la barre devra être visible pour opérateur de la traîne, sinon un espace devra être fait de 6 pouces pour que opérateur puisse mettre son crochet en sécurité.
- 9- Tous les participants doivent respecter la largeur de la piste qui sera déterminé par les organisateurs.
- 10- Dans les classes pro-farm, tout tuyau d'échappement modifié devra pointer vers le haut ou vers le devant du tracteur.
- 11- Chaque tracteur à droit à 2 essais par classe sauf pour élimination lors de compte complet.
- 12- Les classes sont : 4000 – 4500 – 5000 – 5500 – 6000 – 7000 – 8000 - 9000 – 10500 – 12000 – 13500 – 15000 – 18000 – 21000 – 24000. Un excédent de 100 lbs maximum sera toléré.
- 13- Seulement le poids sera pris en considération, pas de restriction sur la force du moteur, aucun dynamomètre.
- 14- Il y aura une première, deuxième et une troisième place, **conditionnelle au nombre d'inscriptions :**
  - Si deux inscriptions, la bourse de la 1<sup>ère</sup> position sera remise.**
  - Si trois inscriptions, les bourses de la 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> position seront remises.**
  - Si plus de 4 inscriptions : les bourses de la 1<sup>ère</sup> à la 3<sup>e</sup> position seront remises.**
- 15- Les vérificateurs sur places ont droit de vérifier et inspecter les tracteurs. À défaut de se conformer, le participant sera disqualifié.
- 16- Le participants aura le droit de recommencer la tire s'il ne réussit pas à franchir 25 pieds.
- 17- Les deux mains du conducteur doivent être visible et le tracteur doit être sur le parc ou au neutre lors de l'accrochage et le décrochage du crochet.
- 18- Tout participant d'âge mineur doit avoir autorisation de l'un de ses parents ou d'un tuteur avec signature obligatoire.
- 19- **Le Festival de la fenaison et la municipalité de Saint-Narcisse -de-Rimouski se dégagent de toutes les responsabilités pour cet événement.**

**Ces règlements sont faits pour donner la chance à tous les participants.**

**N'oubliez pas que le but de cette activité est de s'amuser et avoir du plaisir ensemble.**